



**CAP NYC**

Congrès des peuples autochtones  
Conseil national de la jeunesse

## DROITS DES JEUNES

La COVID-19 détourne constamment l'attention des problèmes auxquels sont actuellement confrontés les jeunes issus des populations autochtones urbaines. La disparité entre la couverture médiatique dans les réserves et celle hors réserve y contribue. De manière générale, la représentation des Autochtones hors réserve a régressé.

La COVID-19 a aussi pris le pas en matière de financement et d'autres initiatives en cours ont été reportées. Tandis que la COVID-19 persiste, la mise en application et les responsabilités relatives à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA) sont de plus en plus méconnues.

Sans la possibilité d'organiser des réunions communautaires, il y a eu une rupture des communications et des efforts de mobilisation communautaires sur les droits des jeunes autochtones. Malheureusement, le travail de défense des peuples autochtones et de leurs droits qui se poursuit se concentre en grande partie sur les réserves, laissant souvent de côté les communautés autochtones urbaines et hors réserve.

L'application de la DNUDPA aurait dû progresser plus. Les gouvernements ont la responsabilité de faire avancer ce projet, alors que l'accent mis sur la COVID-19 creuse les fossés en matière de droits au lieu de mobiliser la DNUDPA pour atténuer ces problèmes. L'article 3 de la DNUDPA devrait être respecté quant au droit à l'autodétermination et appliqué à l'amélioration des prestations de programmes et de services. Le CNJ du CPA continuera toujours à défendre les droits des jeunes autochtones et la mise en œuvre de la DNUDPA.

Le CPA continuera à exiger des réformes significatives pour lutter contre les taux d'incarcération, qui restent un facteur du racisme systémique au Canada. Alors que les adultes autochtones représentent moins de 3 % de la population canadienne, les hommes autochtones représentent 26 % des admissions dans les services correctionnels, et les femmes autochtones 38 %. Les jeunes autochtones, par les nombreuses barrières mentionnées, sont exposés au racisme systémique dès leur plus jeune âge.

Le Conseil national de la jeunesse (CNJ) du CPA rassemble des représentants provinciaux et territoriaux de la jeunesse originaires de tout le Canada, qui ont pour rôle de défendre les droits, les besoins et les intérêts des jeunes autochtones hors réserve au niveau national.

Le CNJ du CPA se préoccupe particulièrement des facteurs socioéconomiques touchant les peuples autochtones du Canada vivant hors réserve. Par conséquent, le CNJ du CPA cherche à explorer comment les jeunes autochtones du Canada peuvent s'impliquer activement dans les processus politiques qui affectent leurs vies, leurs familles et leurs communautés.

La pandémie de COVID-19 a confronté les jeunes autochtones à des problèmes uniques à travers le pays. Ce site permet au CPA de leur donner accès à des ressources et des informations pour les aider à traverser cette période difficile, tout en maintenant un sentiment de communauté vital.

Pour plus d'informations, veuillez consulter : [capyouth.ca](http://capyouth.ca)